

# « La région, territoire de vie, territoire aménagé », une étude de cas en 1èreL/ES - Fiche professeur

Par Marianne Vitrac

## Introduction

Cette présentation propose une mise en œuvre d'un chapitre de géographie au programme en classe de Première L/ES : il s'agit de la question « La région, territoire de vie, territoire aménagé », dans le thème 1 « Comprendre les territoires de proximité ».

Il est question d'aborder plus particulièrement **l'étude de cas sur la région Île-de-France**, en se posant les questions suivantes :

- quels **documents** exploiter avec les élèves ?
- Comment **mettre les élèves en activité** pour rendre l'étude de cette région la plus « vivante » possible ?

Afin de répondre à ces interrogations, cinq moments sont ici présentés :

- Un exemple de programmation/progression pour l'intégralité du chapitre « La région, territoire de vie, territoire aménagé »
- Des exemples de mise en activité des élèves pour appréhender l'étude de cas sur la région Île-de-France.
- Des exemples de documents mobilisables, et les pistes d'exploitation qui leur sont associées, pour aborder le « I. 4) La place de l'Île-de-France en France et en Europe : un avenir à repenser »
- Des exemples de schémas à réaliser.
- Une proposition de devoir sur table.

## Programmation/progression

La fiche ressource présentée sur Eduscol

([http://media.eduscol.education.fr/file/lycee/73/4/LyceegT\\_Ressources\\_Geo\\_1\\_07\\_RegioVieAmenagmt\\_184734.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/lycee/73/4/LyceegT_Ressources_Geo_1_07_RegioVieAmenagmt_184734.pdf)) permet de saisir les grands enjeux du fait régional en France et conseille de consacrer 5 à 6 heures à cette question. Vous trouverez dans les documents ci-joints une proposition de programmation pour l'ensemble du chapitre, construit en cinq séances d'une heure.

## La mise en activité des élèves

Plusieurs types de mise activité sont ici proposés aux élèves. Il s'agit essentiellement de les amener à produire leurs propres supports d'étude, leurs propres documents qui guideront l'analyse géographique.

- Chaque élève réalise une carte mentale de la région Île-de-France, ou alors de son territoire du quotidien (on peut alors réinvestir des cartes mentales qui auraient été réalisées lors du premier chapitre consacré aux territoires du quotidien). Ces cartes représentent souvent des espaces assez vastes, couvrant une partie de la région francilienne. Certaines d'entre elles sont choisies en fonction de leur pertinence par rapport à la question ; elles sont alors scannées et présentées à l'ensemble de la classe, en guise de documents d'accroche. Les élèves se servent alors de ces documents pour faire émerger les problématiques d'ensemble du chapitre : En quoi la région est-elle un « territoire de vie » ? En quoi la région est-elle un périmètre pertinent pour mener une politique d'aménagement ?
- Réalisation de cartes à partir du site Géoglip : ce travail est réalisé en amont par les élèves, chez eux ou au CDI. Il s'agit ensuite de les faire travailler en classe sur des documents qu'ils ont eux-mêmes réalisés, car l'analyse géographique au lycée se fait presque toujours à partir de cartes déjà réalisées, disponibles sur Internet ou dans les manuels. Le professeur distribue une fiche de travail aux élèves, afin de les guider dans la manipulation du site, la réalisation des trois cartes demandées et leur interprétation. Cette fiche est disponible en pièce jointe.
- Réponse à un questionnaire simple à partir du site <http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis> : les élèves doivent consulter ce site sur l'aménagement du Grand Paris et prélever des informations, à mettre en relation avec des phénomènes et des analyses spatiales vus précédemment en classe. L'objectif est de leur apprendre à naviguer sur un site institutionnel et à comprendre un projet d'aménagement porté par la région.

### Pistes documentaires

Travailler sur l'aménagement des territoires permet de mobiliser des documents variés ; il convient de ne pas les multiplier et de donner aux élèves l'occasion de travailler sur des documents originaux.

L'exemple développé ici trouve sa place dans l'étude de cas ; il s'agit de la quatrième séance intitulée « La place de l'Île-de-France en France et en Europe : un avenir à repenser ».

#### *a) Exploiter des documents urbanistiques*

Les cabinets d'architecture et d'urbanisme mettent de plus en plus en ligne leurs travaux et leurs dossiers. Pour étudier l'aménagement du territoire francilien, on peut s'appuyer sur les documents qu'ils mettent en ligne car ils apportent souvent un éclairage pertinent et prospectif à l'analyse géographique.

Pour introduire ce thème (**la place de l'Île-de-France en France et en Europe**), on part du travail du cabinet d'architecture et d'urbanisme Grumbach et associés, qui a participé à la consultation sur le Grand Paris. [Images de synthèse accompagnées](#)

de citations, qui se trouvent dans le dossier présenté officiellement par le cabinet Grumbach, pages 8 et 9

(<http://www.ateliergrandparis.fr/aigp/conseil/grumbach/GRUMACH1c02.pdf>).

Quel projet ces urbanistes ont-ils pour le Grand Paris ? Avec quel objectif ? **L'idée est de créer une vaste métropole Paris-Rouen-Le Havre, structurée autour de la Seine** qui représente comme une colonne vertébrale, pour **sortir Paris de sa continentalité** et la rattacher aux autres espaces européens et mondiaux grâce au port du Havre. Cette conception du Grand Paris ne coïncide donc pas avec les limites administratives de la région Ile-de-France : polarisée autour de Paris, elle **exerce une influence sur un espace bien plus vaste que celui des limites de la région**, à la fois en France et en Europe.

Ces images sont le point de départ des problématiques de la séance : Pbatig : En quoi l'Île-de-France est-elle une région à la fois influente et attractive, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne ? Comment l'aménagement du territoire francilien permet-il le rendre plus compétitif ?

b) L'utilisation des cartes, au centre de l'analyse géographique

Les cartes sont les documents à privilégier en géographie. Leur analyse peut être plus ou moins guidée.

Voici un exemple qui apporte une première réponse à la problématique de la séance, et qui aborde la situation particulière de l'Île-de-France en France et en Europe. La carte proposée est analysée avec les élèves de manière dialoguée, et son étude s'accompagne de celle d'une image satellite du port de Gennevilliers.

Carte DP *Les transports en France* p.19 « La France au sein du Réseau TransEuropéen du Transport ». Le RTE-E vise à la réalisation d'un vaste espace unifié, mais on y reviendra dans le chapitre sur l'Union européenne. A partir de cette carte et de leurs connaissances, les élèves répondent aux questions suivantes (la carte date de 2008, rappeler aux élèves que la Croatie a fait son entrée dans l'UE en 2013).

- Caractérisez la place de l'Île-de-France dans le réseau de transport national. **Réseau centralisé**, étoilé, car poids de Paris et de la centralisation politique et économique (depuis Hugues Capet à la fin du Xème siècle) -> routes royales, chemins de fer au XIXème siècle, puis autoroutes et lignes aériennes.  
⇒ Île-de-France bien reliée aux autres territoires de l'espace national.
- Montrez que les infrastructures de transport en Île-de-France ancrent la France dans l'espace européen.  
Région accessible et ouverte sur l'Europe et sur le monde : **lignes à grande vitesse (LGV)** relient Paris et Roissy aux grandes métropoles européennes (Londres depuis le creusement du tunnel en 1993, Stuttgart, Bruxelles, etc.). Lyon est un carrefour secondaire. Cette politique va se poursuivre, par

exemple avec le prolongement de la future ligne Bordeaux-Paris vers l'Espagne.

**Deux aéroports internationaux : Roissy et Orly** qui transportent chaque année 83 millions de passagers (environ 70 millions pour Londres, mais sur le seul aéroport d'Heathrow), et sont des **pôles d'échanges** : les voyageurs peuvent changer de mode de transport (interconnexion avec le RER B).

Le port du Havre alimente Paris, mais la région Île-de-France comporte aussi un grand **port à porte-conteneurs à Gennevilliers**. C'est même une **plateforme multimodale** (lieu où les marchandises peuvent changer de mode de transport) : transport routier (l'A86 et l'A15 le desservent directement), fluviales (depuis Le Havre), navires fluvio-maritimes jusqu'à 2600 tonnes, ferroviaire (directement embranché sur les réseaux ferrés), aériens (Roissy à 20 minutes), oléoducs (depuis les raffineries de la Basse Seine). -> Montrer ces éléments sur [Google Map](#).

⇒ **L'Île-de-France est la 2<sup>ème</sup> plateforme aéroportuaire et fluviale d'Europe.**

- Néanmoins, pourquoi peut-on dire que la situation de l'Île-de-France est marginale par rapport à l'espace européen ? Elle est **à l'écart de la dorsale européenne** (Londres-Milan) qui regroupe les plus fortes densités d'infrastructures de transport transports, de populations, de grandes entreprises, de métropoles... => Sa connexion à la dorsale européenne et à l'axe-frontière Rhin/Rhône est un enjeu majeur.

La région Île-de-France reste mal reliée à l'axe rhénan (malgré la mise en service de la LGV-Est), et la Seine n'est pas encore aménagée pour en faire un axe majeur vers l'océan. Pourtant, l'Île-de-France représente le point d'ancrage de la France à l'espace européen et mondial, c'est une région extrêmement attractive, tant en France qu'à l'étranger.

### c) La nécessité d'initier les élèves aux documents de géomarketing

On peut ensuite montrer l'attractivité de la région Île-de-France à l'aide de deux autres cartes, dont l'une se prête fort bien à l'analyse critique (l'une des compétences attendues en analyse de documents en Terminales L et ES).

**Carte du PIB par région Nuts 2, graphique sur les investissements dans les régions, et carte sur le Grand Roissy.** La première carte est de facture traditionnelle ; il faut néanmoins d'abord expliquer ce qu'est une région Nuts (l'Île-de-France fait partie de Nuts 2). Le graphique vient d'une étude réalisée auprès de chefs d'entreprises. Le troisième document est une carte relevant du marketing territorial : il s'agit ici de la mise en avant du pôle de Roissy.

A l'aide de ces trois documents, on demande aux élèves de répondre aux questions suivantes (travail en autonomie) :

- Caractériser le développement économique de l'Île-de-France dans le contexte européen.  
**2<sup>ème</sup> PIB régional en Europe** après le Nordrhein-Westfalen (puissante économiquement en partie grâce à la Ruhr, cf. chapitre d'histoire « croissance et mondialisation »). Mais leur puissance économique ne repose pas sur les mêmes facteurs.  
Paris doit son **2<sup>ème</sup> rang pour les investissements** aux facilités d'accès aux marchés, à la qualification du personnel et aux réseaux de transport tant externes qu'internes.
  
- Sur quels territoires en particulier repose la puissance économique de l'Île-de-France ?  
**Pôles de compétitivité**, à proximité des grandes infrastructures de transport. On avait étudié leur importance à l'échelle régionale, mais on observe maintenant que ce sont des pôles majeurs à l'échelle européenne et mondiale.  
Analyse critique du document 3 : marketing territorial, le cadrage de la carte interroge car il est centré sur Roissy et non sur Paris, comme si l'essentiel de l'activité économique francilienne reposait sur la proximité de l'aéroport et du centre d'affaires au nord de Paris.
  
- Sur quelles activités repose la puissance économique de l'Île-de-France ?  
**Forte tertiarisation**, avec en particulier le tertiaire supérieur. **Tourisme d'affaires** (Le Bourget est le 1<sup>er</sup> aéroport européen pour le tourisme d'affaires), le centre d'affaires de Roissy propose des salles de conférences et de réunion. Parcs d'exposition (Villepinte : exposition des professionnels de l'industrie pharmaceutique CPhI worldwide du 7 au 9 octobre).  
**Tourisme** : Paris est la première destination touristique européenne, image positive et rayonnement culturel.  
La **bourse** est devenue la première du continent depuis la création d'Euronext – qui réunit les bourses d'Amsterdam, Bruxelles, Paris et Lisbonne. Près de **cinq cents banques étrangères se sont implantées** - à peine moins qu'à Londres – et pas seulement à Paris : aussi dans les nouveaux centres comme Fontenay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, etc.  
Importance des **sièges sociaux des entreprises**, et dont les titres sont dans la plupart des cas cotés sur Euronext : Paris et Londres regroupent à elles deux près de 40 % des entreprises européennes faisant plus de cinq milliards d'euros de chiffre d'affaires (Londres devance légèrement Paris).  
L'Île-de-France attire de nombreux travailleurs européens. Les salaires de l'Île-de-France sont très attractifs, la région se situe au 5<sup>e</sup> rang de l'ensemble des régions européennes en termes de salaire horaire en 2010, dans les entreprises de dix salariés ou plus. Quatre régions dépassent l'Île-de-France : Londres, Bruxelles, le Luxembourg et l'Irlande.

Conclusion de la séance : le « savoir aménager » devient un facteur de compétitivité. Les aménagements doivent aujourd'hui répondre à deux enjeux majeurs : maintenir la cohésion de l'espace régional dont le développement économique est polarisé par

quelques centres, organiser un développement durable des territoires (réduire les impacts environnementaux, assurer une plus grande mixité sociale, etc.).

### La réalisation de schémas

La réalisation de schémas tout au long de l'année et tout au long des chapitres est nécessaire pour que les élèves se familiarisent au mieux avec le raisonnement géographique, et qu'ils intègrent eux-mêmes des schémas dans leur argumentation.

- On peut ainsi réaliser un schéma sur les disparités régionales en Île-de-France dans le « I. 2) L'organisation de l'espace régional : un territoire francilien organisé par la métropolisation » (voir documents ci-joints). Ce schéma est réalisé soit au fur et à mesure de la séance, soit en synthèse à la fin de la séance (mais cette solution est souvent chronophage et conduit à des redites avec ce qui a été dit durant la séance).
- On peut aussi mettre les élèves en activité d'une manière un peu différente dans le « I. 4) La place de l'Île-de-France en France et en Europe : un avenir à repenser ». A l'issue de chaque étape de la séance, les élèves proposent des éléments de légende pour réaliser un schéma de synthèse sur cette question ; à la maison, ils doivent ensuite proposer des figurés et réaliser le schéma par eux-mêmes. Ayant déjà réalisé un schéma sur la région Île-de-France en I.2, mais accompagnés par le professeur, ils sont donc en capacité de réaliser un schéma similaire avec plus d'autonomie. Voici une proposition de légende établie au fur et à mesure du I.4) :
  - 1) Une situation particulière en France et en Europe
    - Paris, capitale politique d'un Etat centralisé
    - Connexion aérienne et ferroviaire à la dorsale européenne
    - Une ouverture maritime encore limitée (port du Havre et axe de la Seine)
  - 2) Une région attractive
    - La région Île-de-France : un pôle démographique et économique dominant en France
    - Aire d'influence directe
    - 2<sup>ème</sup> PIB régional et 2<sup>ème</sup> destination pour les investissements en Europe
    - Attractivité pour les entreprises, les activités financières et le tourisme

### Proposition de devoir sur table

Afin d'évaluer les connaissances et compétences acquises par les élèves, on peut proposer le croquis « La région Île-de-France, territoire de vie, territoire aménagé ». La réalisation de schémas tout au long du chapitre a permis aux élèves de se familiariser avec la sémiologie graphique attendue, mais aussi avec la localisation des phénomènes étudiés.

Ce devoir a lieu lors du premier tiers de l'année, il peut donc être utile de guider les élèves dans la réalisation du croquis. Outre le fond de carte, on peut leur fournir les éléments de légende. Ils doivent alors, en une heure, trouver les figurés les plus adaptés et réaliser le croquis par eux-mêmes.

Voici une proposition de légende, ainsi que le fond de carte que les élèves doivent renseigner :

## I. L'armature urbaine et les réseaux de transport

### 1) Une région urbanisée polarisée par Paris

Paris, métropole mondiale

L'aire périurbaine de Paris

Les villes nouvelles créées pour décongestionner Paris

Villes moyennes

Le Grand Paris : un projet d'aménagement qui va renforcer le poids de la capitale et de la petite couronne

### 2) Des réseaux de transport à vocation régionale, nationale et internationale, en étoile autour de Paris

Aéroports internationaux

Axes routiers majeurs

Lignes à grande vitesse

Ouverture sur le monde via la Seine et le port du Havre

## II. Un territoire d'activités

### 1) Des espaces tournés vers les services

Centres d'affaires

Les pôles de compétitivité, territoires de l'innovation

Espaces touristiques

### 2) Des espaces productifs

Des espaces de production industrielle

Des espaces à majorité agricole